

je fais en ce moment. Je suis sincère lorsque je réclame ce supplément d'indemnité, sinon je ne le demanderais pas. Si nous l'obtenons, je n'ai cure des commentaires qui pourront être faits d'un côté ou de l'autre; je garderai ces deniers et je les utiliserai. Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter encore, afin de rendre plus claire mon attitude en toute cette affaire. Je demande au Gouvernement d'augmenter le chiffre de l'indemnité des membres de la Chambre des communes et je suis prêt à prendre ma part des responsabilités. Il ne s'agit pas d'une question politique; c'est une question personnelle. Il ne s'agit pas d'une question de parti et il n'y a pas ici un seul député qui ne soit prêt à dire: Si ce supplément d'indemnité nous est accordé à la demande de la majorité de mes collègues, je ne tenterai pas d'en profiter parce que je n'ai pas réclamé cette augmentation, pour soulever l'opinion publique contre eux. Pour ma part, je ne ferai jamais cela, car je ne considère pas qu'il s'agit d'une question de parti entre libéraux, unionistes, tories ou progressistes; c'est une question qui intéresse au même degré tous les représentants du peuple. Ils sont assez nombreux les gens qui sont toujours prêts à nous porter des coups; or, si nous ne voyons pas à nos affaires, personne ne les soignera pour nous.

M. MACKIE (Edmonton): Monsieur l'Orateur, si quelqu'un donne à entendre que je dois mettre le bonnet s'il me coiffe, l'instant est arrivé où je suis prêt à le coiffer. J'ai pris la parole ici, il n'y a pas très longtemps, pour me plaindre des nombreuses absences de nos collègues de l'Ontario et de la province de Québec et j'ai peut-être fait preuve d'une trop grande sévérité à cet égard. Cependant, en parlant comme je l'ai fait, j'ai toujours fait cette réserve mentale que, si j'étais comme eux à une faible distance de mon foyer, je suivrais leur exemple et réclamerais les mêmes privilèges. Je me suis rendu compte, toutefois, qu'il est possible de faire quelque argent en s'éloignant un peu de la capitale; or, j'ai fait comme mes collègues de l'Ontario et de la province de Québec; je suis allé à Winnipeg dernièrement et j'ai vu un peu à mes affaires personnelles. Je me suis pour ainsi dire trouvé dans la nécessité de le faire, car un député qui passe cinq ou six mois de l'année à Ottawa à s'occuper des affaires publiques voit le bout de ses ressources à un moment donné.

Les représentants du peuple, dernièrement, ont appelé l'attention du Gouverne-

[M. Bureau.]

ment sur le fait qu'ils ne recevaient pas la considération qui leur est due lorsqu'il s'agit de débattre des questions qui intéressent particulièrement les simples députés. A la suite de ces observations, le Gouvernement a accordé plus que jamais leurs franchises coudées à tous les députés cette année, de sorte que la discussion des questions d'intérêt public du ressort du Gouvernement a été retardée; c'est pour cette raison que nous sommes encore ici, à l'heure qu'il est, siégeant tard dans la nuit et même les samedis, pour tâcher de clore la présente session avant l'arrivée des grandes chaleurs. Les simples députés à la Chambre des communes, c'est évident, devraient avoir pleinement l'occasion d'exprimer leurs opinions tant sur les questions qui intéressent particulièrement leurs circonscriptions que sur les problèmes d'intérêt général; cependant, nous nous abstenons de le faire parce que nous savons parfaitement que nos frais ici sont tellement élevés que nous ne pourrions joindre les deux bouts s'il fallait consacrer à toutes ces questions l'attention qu'elles méritent. Outre les autres points qui ont été soulevés par les honorables députés qui ont pris la parole avant moi, je tiens à appeler l'attention de la Chambre sur le fait suivant: lorsque nous retournons dans nos comtés respectifs, après la session, nous sommes obligés d'accepter des invitations à des pique-niques et des réunions publiques qui ont lieu dans les différentes parties de nos circonscriptions. Il n'y a pas de voies ferrées, sauf pour une distance de 190 milles, qui traversent la circonscription que je représente ici; je suis donc obligé de louer des automobiles et d'acquitter tous mes frais de voyage.

J'ai pour devoir de visiter de temps en temps différentes parties de ma circonscription, et de rendre compte à mes électeurs de ce qui se passe au Parlement. Quiconque est tenu de se procurer moyennant finances une automobile, sait combien il en coûte pour faire par ce moyen le tour d'une circonscription. Il y a des dépenses à effectuer et dont il faut tenir compte dans un examen de cette question. Chaque année, chez moi, je suis tenu d'assister à dix ou quinze expositions, et cela naturellement ajoute à mes dépenses. Mais je n'irai pas plus loin; je fais mention de ces choses simplement pour donner une idée à la Chambre de la dépense que nous sommes obligés de faire.

Il y a autre chose encore. On peut compter sur ses doigts deux de nous qui amènent leur femme et leur famille à Ottawa. Plu-